



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Matoury le 26 février 2021.

L'OFB et la Gendarmerie réalisent une mission commune sur le lac de barrage de Petit-Saut.



Intervention sur un site
d'orpaillage illégal
Crédit : SD973 / OFB

Une mission commune a été organisée conjointement entre la brigade fluviale de la Gendarmerie Nationale et le service départemental de Guyane de l'OFB sur l'emprise du lac de barrage de Petit-Saut (305 km²).

Malgré la protection qui lui est conférée (chasse interdite, quotas de pêche mis en place et utilisation de filets proscrite), ce haut lieu de la biodiversité guyanaise est fortement touché par l'orpaillage illégal, par une pression de pêche importante et par de nombreux actes de braconnage.

Pendant les 3 jours de cette mission en complète autonomie, deux personnels de la gendarmerie fluviale de Guyane et quatre inspecteurs de l'environnement de l'OFB ont découvert un site d'orpaillage illégal, comprenant une base vie et une zone d'extraction. Ils ont procédé à la destruction sur place d'un générateur, de trois motopompes, de 300 m de lance monitor, d'une pirogue en bois et de 200 litres de carburant. Un moteur HB 15CV et une tronçonneuse ont été saisis.



Filets saisis lors de l'opération
Crédit : SD973 / OFB

Pendant le reste de la mission, plus d'une dizaine d'embarcations ont été contrôlées. Deux individus ont fait l'objet d'une procédure judiciaire simplifiée par timbre amende pour dépassement du quota de pêche fixé à 3 Aïmaras (*Hoplias aimara*) par embarcation. Deux autres personnes ont font l'objet d'une procédure pour dépassement de quotas (142 poissons pêchés pour 10 autorisés et utilisation de deux filets de 100 mètres chacun). Les poissons ont été rejetés à l'eau, les filets et la glacière servant à stocker le poisson ont été saisis.

Cette mission commune a également permis de diffuser des informations sur les diverses réglementations environnementales mais également sur les conditions de navigation sur le lac.

Office français de la biodiversité

Service départemental de Guyane
19 rue des Ixoras
Quartier Cogneau Larivot
97351 Matoury
guyane.ofb.fr

Contact presse

Petiteau Fanny / 06 94 45 79 15
fanny.petiteau@ofb.gouv.fr
Ripaud Jérémie / 06 94 20 53 20
jeremie.ripaud@ofb.gouv.fr